La traduction française se lit facilement, mais est parfois un peu large et ne traduit pas toujours tous les mots (par exemple l'adverbe *anxie*, p. 160 et 166 ou *primum*, important dans le contexte, p. 200, l. 12, ou encore p. 218, l. 3-4 le membre de phrase *plus otio… occupasset*) et l'auteur s'est une fois embrouillée dans les différentes versions : ainsi dans la version b (1573), on lit p. 161, l. 19-23 la traduction française de la version définitive (p. 167, quatre dernières lignes) alors que le texte latin de b (1573) est sensiblement différent (p. 160, l. 17-21 *vs*. p. 166 quatre dernières lignes). Aux p. 174-175, *non recte secutus interpretem Laertii* (à propos d'Érasme) est traduit par « suivant à tort l'interprétation de Laërce » ; pour ma part, je comprends « suivant à tort l'interprète = le traducteur [(néo-)latin] de Laërce ». Pour les annotations, on aurait pu tirer profit d'A. Otto, *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*, réimpr. Hildesheim, Olms, 1962 et de R. Tosi, *Dizionario delle sentenze latine e greche*, Milano, Rizzoli, 1991 (traduction française par R. Lenoir, Grenoble, J. Millon, 2010).

Au total, ce livre fort érudit, mais agréablement écrit, intéressera tous ceux qui étudient l'emblème, mais aussi la culture et l'imprimerie dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et au début du XVII^e^.

Jean-Louis Charlet.

Mélanges et Recueils divers

Perrine Galand et Ermanno Malaspina (éds.) avec la participation de Thomas Bénatouil, Charles Guérin, Valéry Laurand et François Prost, *Vérité et apparence. Mélanges en l'honneur de Carlos Lévy offerts par ses amis et ses disciples* (*Latinitates*, 8) : Turnhout, Brepols, 2016, 707 pages.

On accueillera avec un vif intérêt le volume d'amitié offert au Professeur Carlos Lévy et qui traite du binôme vérité et apparence sur des bases tant philosophiques que rhétoriques ou poétiques chez des penseurs de l'Antiquité à la Renaissance.

L'enquête plurielle ainsi réalisée s'ouvre par un essai hautement stimulant de Mauro Bonazzi (historien du platonisme dans ses aspects sceptiques aussi bien que dogmatiques) sur les rapports du platonisme et du gnosticisme. D'après ce savant, tout renverrait à un commentaire anonyme du *Parménide* de Platon, dont la réception s'avéra gratifiante dans les milieux intellectuels à l'époque impériale et en particulier chez Plotin, comme l'ont montré des recherches récentes sur la formation de l'*Apocalypse* de Zostrien et les sources de Marius Victorinus – auteur, faut-il le rappeler, d'une exégèse néoplatonisante de la Trinité où le père est *plus esse*, le Fils *plus uita*, l'Esprit *plus sapientia* au sein d'une Trinité unifiée conçue comme Dieu *tripotens*. Il reste que Plotin, qui consacre un de ses écrits (*Ennéades*, II, 9) à réfuter l'anticosmisme gnostique, marque clairement le point sur lequel le gnosticisme gnostique se sépare du dualisme d'inspiration platonicienne.

La deuxième contribution à cet ouvrage collectif de haut niveau émane du professeur Gualtiero Calboli (Bologne) et s'intitule « Le Cratyle et la question de l'énigme ». À partir d'une comparaison entre le fonctionnement des machines allemande de cryptage (« *Enigma* ») et anglaise de décryptage (« *Colossus* ») des messages militaires allemands – durant la Seconde Guerre mondiale – par substitution

d'une lettre à une autre, et le procédé langagier de la métaphore qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par transfert analogique de sens, l'illustre philologue italien examine la pratique de l'énigme dans les littératures indo-européennes, depuis les textes sanskrits et bouddhiques jusqu'aux traités philosophiques et rhétoriques de l'Antiquité grecque. En se fondant sur les travaux de Marc Baratin et de Françoise Desbordes (*L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris, 1981, p. 16 *sq*.), Gualtiero Calboli montre que dans le *Cratyle* de Platon la ressemblance – dont la connexion avec la métaphore est établie – constitue un des critères employés au cours de la discussion entre Socrate, Hermogène et Cratyle sur l'origine naturelle ou conventionnelle du langage. Or la métaphore selon Aristote (*Rhétorique*, III, 1411b 25-33) fonctionne comme transfert sémantique – ce qui renvoie précisément à l'énigme, parce que l'énigme se situe à la frontière de la connaissance, en deçà de la métaphore toujours claire et de l'allégorie dont un ou plusieurs éléments constitutifs demeurent obscurs.

Suit une étude comparative de Francisco Lisi (Madrid) intitulée : « La notion de justice dans la *Grande Morale* et chez Aristote ». On sait que les MM (I, 1182a 15-26) constituent un ouvrage qui, s'il n'est pas d'Aristote lui-même, n'en est pas moins rédigé par un disciple soucieux avant tout d'exprimer son propre point de vue. L'auteur s'efforce ainsi dans un premier temps de différencier le juste politique des autres formes de justice objective au niveau des relations humaines. Puis il lui faut le définir par rapport au juste naturel, et montrer le domaine de la vie politique comme différent du champ naturel de la vie. D'où l'on voit que l'auteur a rétabli la tension entre état de nature et communauté politique qui était la marque de certains courants sophistiques. Tant il est vrai que la polis n'est plus alors le produit de l'égalité naturelle.

Quant à la contribution d'Alain Gigandet, elle vise à réexaminer de manière critique certaines exégèses contemporaines de la question de l'amitié selon Épicure. De fait, la thèse défendue par l'auteur (et qui mérite pleinement créance) est que le fondateur du Jardin, cherchant à inclure le rapport amical dans la constitution même de la sagesse et de l'ataraxie, prend comme axe la confiance, en tant qu'elle définit aussi bien la subjectivité du sage que celle des amis. La confiance en soi est ainsi garantie par la médiation à la fois de la confiance en autrui et de la confiance d'autrui. Rien d'étonnant dès lors si le désir d'amitié est promu au rang des désirs nécessaires pour le bonheur et si la *philia* comble un besoin qui touche à l'essence même du projet éthique épicurien.

Dans son petit dossier très dense sur la « Métalepse » Pierre Chiron (Paris-Est) s'attache à examiner le fonctionnement d'un trope qui opère soit une substitution d'un mot isolé par un autre, soit une succession conduisant à prendre l'antécédent pour le conséquent ou le conséquent pour l'antécédent.

La sollicitation du domaine philosophique romain donne l'occasion à Géraldine Puccini (Bordeaux) d'analyser le thème du miroir et de sa fonction symbolique dans les textes latins de Plaute à Apulée en soulignant son ambivalence fondamentale comme expression de la vérité et source d'illusion.

Dans le sillage des travaux foucaldiens sur la *parrhêsia* (voir *Le courage et la vérité*, Paris, 2009, p. 20, n. 3), Charles Guérin (Paris-Est) traite de « La véridiction testimoniale face à l'alèthurgie foucaldienne dans les tribunaux romains ». De fait, le témoin dépose avec l'aide d'un interrogateur qui l'a cité à comparaître, confirme ses déclarations en affrontant un contradicteur – l'avocat adverse – puis laisse les juges trancher. Quant au parrhêsiaste, il entretient un rapport sans aucune médiation avec celui qu'il critique.

Avec la contribution de Thomas Bénatouïl (Lille) sur « La libre recherche de la vérité. La Nouvelle Académie à la lumière de la digression du Théétète », c'est le centre de gravité de la pensée cicéronienne – la liberté du probable – qui se trouve

évoqué. Dans le cas présent, il s'agit d'une ouverture d'esprit liée à une large prise en compte de l'ensemble de nos perceptions et opinions et à une lucidité sur les limites de notre accès à la vérité. Ainsi donc la liberté intellectuelle (à connotation politique) est fondée sur une liberté épistémologique de suivre et évaluer les données disponibles, de la même manière que la digression annonce des résultats de la suite du *Théétète* sur l'activité de l'âme à partir mais à distance des sensations.

On prêtera ensuite une attention spéciale à l'essai pénétrant d'Alessandro Garcea (Paris-Sorbonne) sur un témoignage négligé – celui de « L'académicien Dion dans le *De lingua Latina* de Varron ». Car ce philosophe – célèbre surtout comme chef d'une délégation alexandrine venue plaider devant le sénat de Rome en 57 le maintien sur le trône d'Égypte de la reine Bérénice – joua un rôle important dans la diffusion à Rome de l'aristotélisme antiochien et de sa doctrine du langage, fondée sur un système quadripartite (noms, verbes, participes, invariables) ainsi qu'il ressort de Varron, LL, VIII, 9-11.

L'élucidation d'un passage mystérieux d'Eusèbe de Césarée : « et Enésidème <…> le plaisir » (PE, XIV, 18, 4) conduit Brigitte Pérez-Jean (Montpellier) à réexaminer en quoi la rupture d'Enésidème – philosophe grec du Ier s. av. J.-C. – avec l'Académie représente une innovation et à préciser que, dans ce changement d'orientation philosophique explicable par le retour des académiciens vers un système plus ou moins dogmatique, le choix de Pyrrhon comme figure de proue de la nouvelle version radicale du scepticisme est lié à une valorisation de la tranquillité. Ainsi donc il apparaît qu'Enésidème a pu parler effectivement du plaisir susceptible d'accompagner l'ataraxie.

Le texte le mieux en phase avec les recherches du dédicataire sur la philosophie cicéronienne est assurément l'enquête de Gilles Sauron (Paris-Sorbonne) intitulée « Antiochus d'Ascalon faisait-il de la politique ? ». À travers cette brillante dissertation l'auteur s'emploie à reconstituer le rôle joué par l'Ascalonite dans la formation politique de plusieurs membres de la jeunesse romaine qui ont suivi son enseignement à Athènes – au nombre desquels figurent Cicéron, Atticus, Lucullus, Varron et M. Pupius Pison. Mais il y a plus : d'après Plutarque (*Cicéron*, 4, 4), Antiochus d'Ascalon se serait joint aux amis de l'Arpinate qui l'incitaient depuis Rome à quitter Athènes pour entrer dans l'arène politique libérée par la mort de Sylla en 78. De fait, Antiochus fut envoyé en tant qu'ambassadeur auprès des autorités romaines non seulement dans la capitale de l'Empire mais encore dans les provinces. On a même soutenu que Lucullus se l'était attaché comme conseiller spécial au cours de ses missions en Orient pour des raisons plus politiques que philosophiques. Par ailleurs, les entreprises édilitaires du groupe des *optimates* auquel appartenaient les anciens auditeurs d'Antiochus suggèrent une influence du scholarque de l'Académie sur leurs conceptions politiques. C'est ainsi que Q. Lutatius Catulus le fils, qui fut le principal héritier politique de Sylla, reçut la charge de reconstruire le Capitole sur la base d'une interprétation varronienne – fortement inspirée par Antiochus – de la fameuse triade capitoline.

Le concours de Jacques-Emmanuel Bernard (Toulon) s'avère précieux pour éclairer la place de la rhétorique à Rome durant les guerres civiles. Car son exposé sur « L'imitation de la *persona* oratoire de Cicéron dans les lettres de L. Munatius Plancus » montre le rôle important que l'éloquence continue de jouer aux fins d'acquisition d'un capital symbolique alors même que se désagrègent les institutions qui le déterminent – avec cette ligne de partage entre les deux correspondants : d'un côté la surévaluation de la rhétorique par Cicéron, nourrissant son éloquence de sa philosophie politique, de l'autre sa dévaluation par Munatius Plancus, général attentiste et calculateur, dont toute l'habileté consiste à reproduire la rhétorique de Cicéron pour lui renvoyer sur un mode dégradé et cynique l'image de sa propre *persona* oratoire.

Des recherches ecdotiques très pointues afférentes à l'établissement d'un stemma du *De finibus bonorum et malorum* ont permis à l'éminent philologue et linguiste anglais T.J. Hunt de découvrir une copie de l'*Academicus primus* reliée avec le *De finibus* dans un manuscrit français du XII^e^ siècle (BNF, lat. 6331) et considérée par erreur comme un sixième livre du traité cicéronien sur les fondements de l'éthique.

Dans un essai éblouissant sur l'usage de la « faute heureuse » (« Erwünschtes Irren ») dans le corpus philosophique cicéronien, Woldemar Görler (Sarrebruck) se plaît à souligner – exemples à l'appui – la contradiction qui existe chez l'Arpinate entre la quête passionnée de la vérité (objet de l'activité philosophique) et le consentement occasionnel à certaines erreurs de jugement.

En écho à l'intitulé d'un chapitre du *Cicero Academicus* de Carlos Lévy, Jean-Baptiste Gourinat (Centre Léon Robin) s'interroge sur le rôle de « Cicéron [comme] fondateur du probabilisme ». Car, dans sa philosophie de la connaissance, l'Arpinate exprime fortement cette contradiction de la condition humaine : il sent en lui le vrai, et il sent aussi qu'il ne peut le saisir. De là une double attitude à l'égard des différents systèmes philosophiques. D'abord aucun d'entre eux ne lui apparaît parfaitement vrai, puisqu'il ne trouve nulle part cette vérité parfaite ; mais il reconnaît des perfections particulières : il essaie, à l'aide des démarches historiques d'un Antiochus ou d'un Platon, de mettre ensemble ces perfections particulières en faisant dialoguer les systèmes pour ébaucher ainsi une construction parfaite.

L'hommage rendu par Sabine Luciani (Aix-Marseille) et intitulé « *Levatio aegritudinum*. Consolation et vérité chez Cicéron » constitue une synthèse originale sur les débuts de la littérature consolatoire à Rome. Car l'Arpinate – en fonction des types de texte et des circonstances de sa vie – s'est présenté successivement, voire concomitamment, soit comme un sujet souffrant dont le chagrin nécessite le secours de la consolation, soit comme un consolateur qui tente d'apaiser le chagrin de ses proches, et enfin comme un théoricien qui réfléchit sur les devoirs du consolateur et la pratique de la consolation.

L'étude du vocabulaire latin de l'âme et plus particulièrement de la notion philosophique et aristotélicienne d'*entelechia* (qui désigne soit l'acte accompli par opposition à l'acte en train de se faire, et la perfection résultant de cet accomplissement, soit la forme ou la raison déterminant l'actualisation d'une puissance) conduit Béatrice Bakhouche (Montpellier) à s'intéresser à la circulation entre Cicéron et Calcidius ou Ambroise des textes référentiels en ce domaine.

On saura gré à Évrard Delbey (Nice) d'avoir précisé – dans les œuvres d'un orateur (Cicéron), d'un rhéteur (Quintilien) et d'un poète (Horace) – le sens et l'emploi des « couleurs » (*colores*), c'est-à-dire des motivations particulières prêtées aux personnes ainsi qu'aux actes d'une cause.

Quant à Francesca Calabi, elle a offert une ample méditation sur les rapports entre vérité et apparence dans les « Songes de Joseph » chez Philon d'Alexandrie (*De somniis*, II, 1-4).

Du reste, le même philosophe juif de langue grecque a fourni à Gretchen Reydams-Schils (Notre Dame, Indiana) la matière d'une mise au point magistrale des concepts philoniens d'« amour de soi », de « connaissance de soi » et d'« instinct de conservation ».

Spécialiste de littérature latine fragmentaire, Rita Degl'Innocenti Pierini (Florence) a livré une analyse très pointue du fragment 60 (Vottero) de Sénèque, relatif aux pièges de la fausse amitié.

Giovanna Garbarino (Turin) a proposé une réflexion inédite sur le personnage de Lucilius comme *alter ego* du Cordouan.

Stefano Maso (Venise) se penche sur la *Lettre* 49 à Lucilius où Sénèque exprime le regret d'être séparé de son ami ainsi qu'une plainte sur la fuite vertigineuse du

temps qui se termine par la citation d'un poète tragique : *Veritatis simplex oratio est* – invitation faite à la philosophie de promouvoir la vie morale plutôt que les vains exercices d'école.

Le sujet d'étude abordé par Giancarlo Mazzoli (Pavie) concerne la théorie sénéquienne des bienfaits dans le *De beneficiis* qui repose, on le sait, sur une opposition topique entre les vrais et les faux biens.

Dans sa remarquable étude sur le processus de structuration du savoir à Rome, Anne Vial Logeay (Rouen) a été amenée à examiner deux comptes rendus – l'un par Sénèque (*QN*, VI, 8), l'autre par Pline l'Ancien (*NH*, VI, 181) – d'une expédition scientifique dédiée à la recherche des sources du Nil – attendu que pour le philosophe comme pour l'encyclopédiste il s'agit d'enquêter sur la nature avec ses mystères et, partant, de souligner les limites du monde ainsi que celles de la connaissance.

De son côté, Mathieu Jacotot (Nancy) a décrit avec talent le procédé de travestissement temporaire du réel à l'œuvre dans l'un des récits enchâssés du *Satiricon* : l'histoire du lycanthrope racontée par Nicéros lors du banquet de Trimalcion.

Nicolas Lévi (Paris) a traité des rapports entre quête philosophique de la vérité et symbolisme isiaque à partir du préambule du *De Iside et Osiride* de Plutarque.

De même Aldo Setaioli (Pérouse) a fourni une analyse très fine des discours philosophiques prononcés lors des banquets.

Sophie Aubert-Baillot (Grenoble) livre à Carlos Lévy une interrogation très argumentée sur les raisons pour lesquelles Épictète (*Entr*. II, 24) préfère la rhétorique d'Achille à celle d'Ulysse – non qu'il estime la première conforme à la vérité, mais parce qu'il reconnaît son efficacité face à la séduction trompeuse de la seconde.

Avec ses réflexions sur la vérité, le mensonge et l'apparence dans l'œuvre de Calpurnius Flaccus, Andrea Balbo (Turin et Lugano) invite à la découverte d'un recueil de 53 *Declamationes* dont les thèmes, longtemps jugés excessivement artificiels, ne sont pas sans rapport avec le droit civil.

Le mérite revient à Giovanna Galimberti Biffino (Milan) d'avoir scruté la présence de Virgile chez Aulu-Gelle – point de départ d'une recherche plus vaste sur la fortune littéraire du Mantouan au Moyen Âge et notamment dans la *Divine Comédie* (*Enfer*, VIII, 7) où Dante le qualifie de *mar di tutto il senno* (« mer de science et de sagesse »).

Élève de Carlos Lévy, auteur d'une thèse remarquée sur « Les figures de Socrate à Rome dans la littérature et la philosophie de Plaute à Sénèque », Mélanie Lucciano (Rouen) examine « La place de Socrate et de son *daimonion* dans le *De deo Socratis* d'Apulée : une apparente insignifiance ? »

Mais le philosophe de Madaure a encore inspiré deux autres contributions scientifiques – l'une de Giuseppina Magnaldi (Turin) sur vérité et apparence dans la tradition manuscrite d'Apulée, l'autre de François Prost (Paris-Sorbonne) sur la même thématique dans la première partie de l'*Apologie*.

La participation d'Emidio Spinelli (Rome) concerne la question psychologique dans l'œuvre de Sextus Empiricus, c'est-à-dire sa doctrine de l'âme, et en particulier le concept de « non-assertion » (*aphasia*) qui pousse l'homme à « ne rien affirmer non plus que nier » (*Hypotyposes pyrrhoniennes*, I, 192).

Avec le travail de David Konstan (New York) sur le mari disparu de Perpétue – patricienne carthaginoise membre d'un groupe de cinq catéchumènes qui devaient être livrés aux bêtes pour l'anniversaire du césar Gita en 303 – on entre de plain-pied dans l'univers chrétien des convertis dont l'auteur s'emploie à étudier la psychologie.

Spécialiste de l'encyclopédisme romain tardif, Jean-Baptiste Guillaumin (Paris-Sorbonne) propose une exégèse des *Noces de Philologie et de Mercure* qui fait droit à la signification allégorique du roman de Martianus Capella comme

dévoilement d'une vérité philosophique : la corrélation entre le savoir profane et la remontée de l'âme vers sa patrie céleste – lieu de la connaissance pure.

Alice Lamy a produit une note circonstanciée sur vérité et apparence de la couleur dans l'héritage optique platonicien au Moyen Âge.

Laurence Pradelle étudie une scène du VI^e^ chant de l'*Énéide* (v. 295-336 et 384-425), le franchissement de l'Achéron par Énée dans la barque du nocher Charon, ainsi que sa reprise au chant III (*Enfer*, v. 70-136) de la *Divine Comédie*.

Mais le dédicataire de ces mélanges a reçu encore d'autres hommages qui ressortissent à l'Antiquité rémanente – en particulier l'étude ingénieuse d'Hélène Casanova-Robin (Paris-Sorbonne) sur les rapports entre fiction et vérité dans la poésie latine de Cristoforo Landino, figure majeure de l'humanisme florentin du XV^e^ siècle.

De même, Carlos Lévy a été gratifié par Laurence Boulègue d'un essai original sur le criticisme anti-scolastique de Jean-François Pic de la Mirandole qui imprègne la *Digressio* afférente au troisième livre du *De anima* d'Aristote. On y apprend ainsi que l'illustre humaniste et philosophe italien, en s'appuyant sur la lecture de Sextus Empiricus, mettait en œuvre un scepticisme radical en renfort d'un fidéisme qui soutenait la vérité révélée contre la philosophie en général et contre le péripatétisme de son temps en particulier.

Par ailleurs, c'est sur le traitement de l'antinomie entre réalité et illusion dans l'*Éloge de la Folie* et dans les *Adages* d'Érasme que porte la très riche contribution d'Anne Raffarin (Paris-Sorbonne). Tout se passe en effet pour le Rotterdamois comme si, depuis l'Antiquité, le dévoilement de la vérité empruntait des voies détournées et des masques, notamment lorsqu'il est placé dans la bouche du Fou ou de l'homme pris de boisson.

Enfin – dernière des miscellanées offertes à Carlos Lévy, mais non la moindre – la réflexion binomiale d'Anne et de Stéphane Rolet (Nantes et Saint-Denis) sur l'adaptation par Jean Second de deux poèmes grecs célèbres d'Anacréon, dont l'un célèbre la vérité du vin tandis que l'autre évoque les apparences de l'art à travers le motif d'une coupe à boire.

Au total, un recueil de quarante-quatre articles d'excellente tenue – dédiés à un maître prestigieux au rayonnement scientifique planétaire et dont le soussigné se félicite de rendre compte en qualité de rapporteur extérieur.

Yves Lehmann.

Patrick Voisin et Marielle de Béchillon (éd.), *Lois des dieux, lois des hommes* : Paris, L'Harmattan, 2017, 370 pages.

Comme le précédent consacré à l'espace et également édité par P. Voisin et M. de Béchillon (*cf. REL* 94, 2017, p. 277-279), cet ouvrage constitue, dans une perspective élargie, les actes de deux journées d'étude qui ont eu lieu à Pau, en mars 2011, à l'occasion du programme de culture antique des classes préparatoires littéraires. Il a pour objet de cerner « la dimension juridique des relations existant de manière directe ou indirecte entre les dieux et les hommes » : « accord ou antagonisme » ? (p. 11 de l'avant-propos, p. 11-13).

Sept angles d'approche sont ainsi abordés. C'est la notion d'*homo sacer* qui retient d'abord l'attention : M. Ducos en cerne les contours juridiques (« la condition de l'*homo sacer* », p. 17-29) ; P. Voisin interroge la classification *sacer-sanctus-religiosus*, à partir de Macrobe, Sat. III, 3, 19 et 7, 3-8 (« Macrobe et la condition du sacré », p. 31-45) ; N. Cros et M.-A. Julia s'arrêtent sur « la forme et la force de l'injonction et de l'interdiction dans les lois divines et humaines » (p. 47-64). Sont

ensuite traités « Les aspects juridiques ». A. Contensou (p. 67-79) montre comment, en créant les lois humaines de la cité, « Minos, Cécrops, Phoronée, figures du premier législateur humain dans ses rapports avec le divin », mettent en place « la dernière pièce du *kosmos* divin et universel voulu par Zeus » (p. 79). A. Paturet s'efforce de cerner les rapports du « religieux et (du) droit dans l'ancienne Rome : artefact prescriptif, taxinomies juridiques et tempéraments au *rigor iuris* » (p. 81-94), tandis que M. Griffe présente les « formes et fonctions du serment à Rome » (p. 95-116). Nous faisons alors un détour « Chez les autres », pour quelques « remarques sur la peine à l'époque hittite » (M. Mazoyer, p. 119-124), avant une présentation de l'interrelation du divin « Soleil céleste » et de l'humain « Soleil parmi les hommes : la divinité solaire, le roi hittite et leurs rapports aux lois » (R. Nicolle, p. 125-136). Cette partie se finit sur l'étude des « inscriptions en vieux-perse » qui disent « la fusion du droit divin et du droit humain » dans l'empire des Achéménides (J.-P. Levet, p. 137-146). Nous faisons ensuite le point sur « Ce qu'en disent les philosophes » et, bien sûr, tout d'abord Platon : l'analyse « de la divinité des lois humaines », qu'il fait dans les livres I à IV des *Lois* (M.-N. Ribas, p. 149-159) précède, sans doute pour sa valeur de synthèse, celle des « lois des Atlantes et des Athéniens », qu'il propose dans deux dialogues antérieurs, le *Timée* et le *Critias* (T. Grandjean, p. 161-175). Après une étude « des lois humaines qui tendent vers le divin : l'Intellect actif chez Aristote » (J.-P. Massat, p. 177-187), la « réflexion » se porte « sur les lois les meilleures », telles qu'elles se dessinent dans « l'utopie » (F. Collin, p. 189-203). Le problème des rapports entre « les hommes et les dieux », tels qu'ils se dessinent dans « la loi », se pose également « Dans les œuvres dramatiques », notamment « dans l'Orestie d'Eschyle » où la réflexion sur le sacré se dit par un jeu spectaculaire sur l'ombre et la lumière (F. Gadeyne, p. 207-219), mais également dans l'*Œdipe roi* de Sophocle, dont la réception juridique contemporaine relève d'une erreur d'interprétation (M. de Béchillon, p. 221-233), dans l'*Iphigénie en Tauride*, lieu de « l'avènement du droit logique » (I. Dejardin, p. 235-248) ou encore à travers « le *scelus nefas* » qui s'accomplit « dans Médée et Phèdre de Sénèque », mettant en jeu « ordres du roi, vengeances de femmes et lois des dieux » (E. Ndiaye, p. 249-262). Pour cerner ce qu'il en est « Chez les historiens et les romanciers », on s'aidera du livre I d'Hérodote où est narrée « l'histoire de Crésus ou la nécessité de la loi » (Gh. Jay-Robert, p. 265-273), de la pratique de « l'ordalie », dont « les aventures de Leucippé et Clitophon » nous donnent deux exemples » (V. Faranton, p. 275-283), des « désirs divins (et) sacrifices humains, reflet du rôle du couple dieux / hommes dans l'élaboration des pratiques rituelles juvéniles civiques » (R. Roy, p. 285-299), des rapports de « César et (des) dieux » (J.-P. Brèthes, p. 301-317). Enfin, « En contexte chrétien », le lexique et la sensibilité changent, comme le montrent « la place du terme latin canon dans le vocabulaire chrétien » (P. Duarte, p. 321-333), « les lois constantiniennes » qui, si elles sont généralement « conformes aux vœux du Christ » sont surtout le fait d'un empereur romain soucieux de la cohérence de l'Empire (T. Moreau, p. 335-348) et le passage de « l'amour de la loi (…) à la loi de l'amour » (M. Hiebel, p. 349-360). C'est sur cette analyse que se termine le parcours, sans conclusion de synthèse ni index ni bibliographie d'ensemble.

Ces *Actes* se distinguent par un réel effort de construction d'une analyse logiquement structurée : à partir des diverses communications qui leur ont été proposées, les éditeurs ont réussi à dégager des axes d'approche clairs, tous pertinents et enrichissants, notamment ceux qui nous font faire un détour « Chez les autres », en nous proposant de fructueux parallèles. L'absence de certaines communications qui figuraient dans le programme des 17-18 mars 2011 n'en est que plus regrettable et frustrante : celle de N. Ghrandi, sur « la religion punique : interdits religieux et tabous cultuels », aurait permis d'élargir au monde punique les approches consacrées aux

civilisations hittites et achéménides, tandis que celle de R. Evêque, « la concurrence du droit des hommes par le droit des dieux : l'ordalie à Rome, un mythe ou une réalité ? » aurait fourni un répondant intéressant à l'approche de V. Faranton, dont l'article est, par ailleurs, comme celui de J.-P. Levet, l'étonnant remploi d'un texte déjà publié dans un autre ouvrage de cette collection Kubaba, chez l'Harmattan, (voir respectivement p. 283, n. 12 et 146, n. 57) : c'est là une pratique surprenante !

Quoi qu'il en soit, les études proposées dans le présent ouvrage éclairent assurément la délicate question des rapports entre le divin et l'humain. Au vu des problèmes que posent actuellement certaines dérives religieuses et même si le délai de publication de six ans est regrettablement long, on ne peut que recommander vivement la lecture de ce livre, notamment sa dernière partie, dans laquelle est opportunément rappelé comment les écrivains et les penseurs, au nom de leur foi, peuvent manipuler le réel, modifier la lecture à long terme des lois, reconstruire une figure impériale (mais ce peut être aussi un prophète) et orienter le divin en fonction de leur propre intérêt.

Christine Kossaifi.